

Critères de sélection Swiss Aquatics Diving pour la participation aux Championnats du monde à Rio de Janeiro (BRA)

(État : 30 avril 2024)

Date de l'événement

24 novembre – 1er décembre 2024

Nombre de participants / quotas

Une participation aux Championnats du monde juniors est autorisés pour la catégorie A les garçons et les filles nés en 2008, 2007 et 2006 et pour la catégorie B ceux nés en 2009 et 2010.

Pour le plongeon du tremplin 1m et 3m et le plongeon de la plate-forme des garçons et des filles, deux participants sont admis sans conditions de qualification.

Pour le plongeon synchronisé du tremplin 3m et le plongeon synchronisé de la plate-forme des garçons et des filles (A+B), un couple est admis sans conditions de qualification.

Pour le Team-Event mixte, une équipe est autorisée sans condition de qualification.

Aucun quota n'a été fixé par World Aquatics.

Objectifs

Classement parmi les 18 meilleurs athlètes mondiaux (ce qui correspond à la demi-finale chez l'élite) dans les disciplines individuelles plongeon artistique 1m, 3m et de la plate-forme.

Classement parmi les 12 meilleures équipes en plongeon synchronisé 3m, en plongeon synchronisé à la plate-forme et en Team-Event mixte (correspond à la finale).

Il convient d'atteindre au moins la performance qui a conduit à une sélection (points).

Sélection

Une proposition de sélection sera faite si, lors des Championnats d'Europe juniors (CEJ) 2024 à Rzeszów (POL) les rangs suivants sont atteints :

- Rang 1 - 12 en finale (disciplines individuelles)
- Rang 1 - 8 (disciplines synchronisées)

En cas de participation de moins de 10 nations, il faut en plus obtenir le nombre de points requis pour la sélection au CEJ.

Les athlètes sélectionnés peuvent également être proposés, en accord avec le chef de performance/chef de la relève (SAD) et leurs entraîneurs respectifs, pour d'autres disciplines pour lesquelles ils ne se sont pas qualifiés - ces disciplines sont désignées comme « compétitions supplémentaires ».

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



Date de sélection / Responsabilités

Date de sélection : 16 juillet 2024 (après la fin des JEM 2024 à Rzeszów / POL)

La commission de sélection est responsable de la sélection, sur proposition du chef de performance/chef de la relève.

La décision de sélection est communiquée aux athlètes sélectionnés et publiée sur le site Internet de la fédération. Il n'y a pas de possibilité de faire appel de cette décision. La commission de sélection est composée de :

- Dr. Severin Lienhardt
- Stefanie Hulliger (High Diving)
- Kathy Brunner (Judge)
- P. Gildemeister, Chef de performance



Worblaufen, le 30 avril 2024

Pascal Julmy

Directeur sportif Swiss Aquatics Diving

Les termes utilisés dans ce document, tels que « entraîneur », « athlète », etc., englobent les membres de toutes les orientations sexuelles.